

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE 05 avril (05/04/2018)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 30 mars, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

M. Gérard CAYLA, Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Sandrine PIAROU, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint,**
Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par Madame Christine HEMERY), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS :

M. Daniel CALVI, M. Aïzen ABOUA, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur Gérard CAYLA est nommé secrétaire de séance.

05 – 05 avril 2018

**5. Election d'un représentant titulaire de la Commune au Syndicat
Départemental d'Energie du Tarn et Garonne**

Rapporteur : Monsieur le MAIRE.

Vu la délibération n° 20 du conseil municipal dans sa séance du 24 avril 2014 portant élection des représentants de la Commune au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne (SDE 82),

Considérant la démission de Monsieur Laurent TAMIETTI de ses fonctions de conseiller municipal par lettre reçue en Mairie le 9 février 2018, acceptée,

Considérant que Monsieur Laurent TAMIETTI était représentant titulaire de la Commune au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne (SDE 82),

Entendu l'exposé du rapporteur,

Il convient donc de procéder à l'élection d'un représentant titulaire de la Commune au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne en lieu et place de Monsieur TAMIETTI Laurent par les Conseillers municipaux de la Commune de Moissac, au scrutin secret.

Se porte candidat :
M. Jean-Luc HENRYOT

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	28
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du Code électoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

A obtenu :
M. Jean-Luc HENRYOT : 28 VOIX

Est élu :
M. Jean-Luc HENRYOT

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 28 voix pour et 3 abstentions de vote,**

APPROUVE la désignation de M. Jean-Luc HENRYOT, représentant titulaire de la Commune au Syndicat Départemental d'Energie de Tarn et Garonne (SDE 82).

Pour copie conforme
Moissac le 10 avril 2018

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :